

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de produit	CIM 1000TG Premix	
Version n°	01	
Date de publication	09-Mars-2017	
No CAS	Mélange	
Usage du produit	Waterproofing, Chemical Containment	
Renseignements sur le fabricant	CIM INDUSTRIES INC 6900 NELMS STREET HOUSTON, TX 77061 États-Unis info@chasecorp.com Assistance générale 800 543-3458 Chemtrec (US - 24 hrs) 800 424-9300 Chemtrec (INTL - 24 hrs) 703-527-3887	
Fournisseur	Non disponible.	

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	AVERTISSEMENT Liquide combustible. Cancérogène. Irritant pour les yeux et la peau. Mutagène. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Éviter le contact avec les yeux.
Peau	Éviter tout contact avec la peau. Peut entraîner une irritation de la peau.
Inhalation	Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut irriter l'appareil respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation.
Ingestion	Effet irritant. Peut causer des nausées, des maux d'estomac et des vomissements. Ne pas ingérer.
Effets chroniques	Les femmes enceintes ou en âge de procréer ne doivent pas être exposées à ce produit. Peut causer des anomalies congénitales. Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.
Signes et symptômes	Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.
Effets potentiels sur l'environnement	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	5 - 10
noir de carbone	1333-86-4	1 - 5

Composants	No CAS	Pour cent
Solvant Stoddart	8052-41-3	1 - 5
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	0.1 - 1
Autres composés sous les niveaux déclarables		60 - 100

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Inhalation

Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Obtenir une assistance médicale en cas de besoin.

Contact avec la peau

Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'il y a présence de lentille cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ou tenter de retirer les lentilles. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié.

Avis aux médecins

En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Conseils généraux

En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. Garder la victime en observation. Tenir toute victime au chaud.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité

Combustible d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient.

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Mousse. Poudre pour feux de classe D. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Protection pour les pompiers

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Si un réservoir, un conteneur sur rail ou un camion-citerne se retrouve dans un incendie, ISOLER le périmètre dans un rayon de 800 mètres; envisager aussi une première évacuation de 800 mètres dans toutes les directions. Rester TOUJOURS à distance des réservoirs envahis par les flammes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non disponible.
Sensibilité aux chocs	Non disponible.
Produits de combustion dangereux	Non disponible.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.
Méthodes de nettoyage	Éteindre toutes les flammes à proximité. Ne pas rejeter dans l'environnement. Nettoyer selon les réglementations applicables. Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manipulation et entreposage

Manutention	Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Éviter l'exposition prolongée. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.
Stockage	Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Conserver à une température ne dépassant pas 49 °C. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Fraction inhalable.
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Stoddard Solvent (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm	

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	TWA	200 mg/m3	Vapeur.
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	TWA	200 mg/m3	Vapeur.
Stoddard Solvent (CAS 8052-41-3)	TWA	572 mg/m3	
		100 ppm	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Inhalable
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.
Stoddard Solvent (CAS 8052-41-3)	STEL	580 mg/m3	
	TWA	290 mg/m3	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Fraction inhalable.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.
Stoddard Solvent (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm	

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.
Stoddard Solvent (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	
Stoddard Solvent (CAS 8052-41-3)	TWA	525 mg/m3	
		100 ppm	

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Carbon Black (CAS 1333-86-4)	PEL (limite d'exposition admissible)	3.5 mg/m ³
Stoddard Solvent (CAS 8052-41-3)	PEL (limite d'exposition admissible)	2900 mg/m ³
		500 ppm

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition**Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée**

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7) Peut être absorbé par la peau.

Mécanismes techniques

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Good general ventilation should be used (see CIM IG-9 for additional details). Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants de protection.

Protection respiratoire Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

Protection des mains Porter des gants de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Noir

Odeur Faible. Type hydrocarbure.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Tension de vapeur 3 mm Hg estimation

Densité de vapeur 4.9

Point d'ébullition 175 °C (347 °F) estimation

Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Solubilité (eau)	Non disponible.
Densité	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Point d'éclair	38.3 °C (101.0 °F) estimation
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	5 % estimation
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	0.7 % estimation
Température d'auto-inflammation	210 °C (410 °F) estimation
COV	88 g/l (as applied)
Taux d'évaporation	Non disponible.
Viscosité	4000 - 7000 cP
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Autres données	
Densité	0.90 g/cm ³ estimation
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	0.7 % estimation
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	5 % estimation
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques		
Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
noir de carbone (CAS 1333-86-4)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	> 8000 mg/kg
Données toxicologiques	Une exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut avoir des effets néfastes.	
Effets aigus		
Sensibilisation	Non classé.	
Effets chroniques	Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.	
Cancérogénicité	Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Cancérogène.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.	

Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

noir de carbone (CAS 1333-86-4)

2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Solvant Stoddart (CAS 8052-41-3)

3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
Graves lésions/irritation aux yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
Effets sur la reproduction	Effets mutagènes. Peut entraîner des troubles et/ou provoquer des lésions à l'appareil reproducteur.
Tératogénicité	Non disponible.
Symptômes et organes visés	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Matériaux synergétiques	Non disponible.
Autres informations	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit	Espèces		Résultats d'épreuves
CIM 1000TG Premix			
Aquatique			
Poisson	CL50	Poisson	41.3867 mg/l, 96 heures estimation
Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	2.9 mg/l, 96 heures

Écotoxicité	Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Toxicité aquatique	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
Persistence et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Bioaccumulation /accumulation	
Coefficient de partage Solvant Stoddart	3.16 - 7.15
Mobilité dans l'environnement	Pas de données disponibles pour ce produit
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

This material can be reclassified as non-hazardous for ground transportation per TDG 1.33. This material can also be shipped as UN1139 Coating Solutions, Class 3, PGIII.

IATA

UN number	UN1139
UN proper shipping name	Coating solution (includes surface treatments or coatings used for industrial or other purposes such as vehicle undercoating, drum or barrel lining) (Asphalt, Stoddard solvent)
Transport hazard class(es)	
Class	3
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	Yes
ERG Code	3L
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Other information	
Passenger and cargo aircraft	Allowed with restrictions.
Cargo aircraft only	Allowed with restrictions.

IMDG

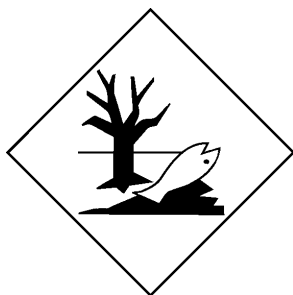
UN number	UN1139
UN proper shipping name	COATING SOLUTION (includes surface treatments or coatings used for industrial purposes such as vehicle under-coating, drum or barrel lining) (Asphalt, Stoddard solvent), MARINE POLLUTANT
Transport hazard class(es)	
Class	3
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	
Marine pollutant	Yes
EmS	F-E, S-E
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Indéterminé.

IATA; IMDG



Polluant marin



Informations générales

Polluant marin selon le code IMDG.

15. Information sur la réglementation

Réglementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classification SIMDUT	B3 - Liquides Combustibles D2A - autres effets toxiques - TRÈS TOXIQUE D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

Étiquetage SIMDUT



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Usage recommandé	Utiliser conformément aux recommandations du fournisseur.
Classification HMIS®	Santé: 2* Inflammabilité: 2 Danger physique: 0
Classements NFPA	Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité: 0
Avis de non-responsabilité	The information offered in this data sheet is designed only as guidance for the safe use, storage and handling of the product. This information is correct to the best of our knowledge and belief at the date of publication, however, no guarantee is made to its accuracy. This information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any other process. This material is intended for industrial use only. No warranty, expressed or implied is made.
Préparée par	Dan Libby
Informations relatives à la révision	Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes Identification des dangers : Classification des dangers UE Composition / renseignements sur les ingrédients : Sommaire des composants Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples Renseignements sur le transport : Attributs de la substance GHS: Classification